



**Direction régionale des finances publiques  
de La Réunion**

7, avenue André Malraux CS 21015  
97744 St Denis Cedex 9

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE  
en vue d'autoriser la vente de biens meubles saisis**

**L'administrateur général des finances publiques, directeur régional des finances  
publiques de La Réunion ,**

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article R\* 260 A-1 ;

Vu la décision du Directeur général des finances publiques du 7 novembre 2011 ;

Vu le décret du 14 avril 2016 portant nomination de M. Gilles DESHAYES, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur régional des finances publiques de La Réunion ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 18 avril 2016 fixant au 17 mai 2016 la date d'installation de M. Gilles DESHAYES dans les fonctions de directeur régional des finances publiques de La Réunion ;

**Arrête :**

**Art. 1<sup>er</sup> .** – Délégation de signature est accordée à :

- M. Gilles LE PODER, administrateur des finances publiques ;
- M. Sébastien DANJOU administrateur des finances publiques adjoint ;
- M. Alan VAILLANT, inspecteur principal des finances publiques

en vue d'autoriser la vente des biens meubles saisis.

**Art. 2 .** – Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs du département de la Réunion.

A Saint-Denis, le 1<sup>er</sup> janvier 2018

Gilles DESHAYES